

De : [Christian SANCHEZ](#)
A : [Enquête publique PLUi](#)
Objet : enquête publique - zonage Pont-audemer parcelle AV116
Date : mercredi 16 octobre 2019 10:21:36

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Veillez trouver, ci-après, mes commentaires concernant le projet de modifications du plan local d'urbanisme intercommunal et plus particulièrement la ville de Pont-Audemer.

Cette modification envisagée de classement de la parcelle AV116, située le long du chemin du Milieu, actuellement classée en zone N serait requalifiée en zone UZ ; c'est à dire en "zone urbaine à dominante d'activité économique - industrie autorisée "

Je fréquente très régulièrement le Chemin du Milieu ayant des amis qui y résident et je considère que ce changement de classement est très préjudiciable pour les raisons suivantes :

1°/ DU POINT DE VUE ENVIRONNEMENTAL

- Disparition d'une prairie qui maintient une respiration pour un bon fonctionnement écologique et reçoit le trop plein des eaux de pluie.
- Disparition d'une qualité paysagère reconnue, le Chemin du Milieu (classé GR) étant largement utilisé par les promeneurs.

2°/ DU POINT DE VUE DES RIVERAINS

- Qui dit zone industrielle dit augmentation des seuils réglementaires de nuisances de bruit, d'odeur, de trafic routier
- Baisse conséquente de la qualité de vie des habitants de ce quartier et enlaidissement,

En conséquence je demande à la commune de maintenir cette parcelle en zone N afin de la protéger définitivement .

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

SANCHEZ

CHRISTIAN ET ANNICK

67, route de Rouen - 27500 - PONT AUDEMER

sanchez.christian2@wanadoo.fr
SANCHEZ

M.